

L'édito

Engagés au quotidien

K., AED, est venu raconter ses difficultés dans son établissement. Il sera accompagné par un militant lors d'un rendez-vous avec sa direction.

J., néo-titulaire, a eu connaissance de son affectation dès la fin de la commission concernant sa discipline. Elle est ravie d'avoir évité l'extension grâce aux conseils des permanenciers et commissaires paritaires du SNES-FSU ainsi que d'avoir été mise en contact avec des collègues de son nouvel établissement.

A., responsable du SNES-FSU dans son établissement (S1), est venu avec un communiqué de presse pour protester contre la baisse de moyens de son collège ; il repart avec des idées d'actions et un rendez-vous pour une heure d'information syndicale animée par un militant académique.

F. a compris quel était le meilleur moment pour prendre sa retraite et il continuera à lutter, avec les actifs, dans le S1 des retraités.

H., contractuelle, se demande si elle a suffisamment d'ancienneté pour passer le CAPES interne. Les permanenciers l'informent de ses droits.

S. pense qu'il y a une situation de harcèlement dans son établissement. Elle est mise en relation avec le secteur juridique national du SNES-FSU.

Ces scènes de vie sont quotidiennes à la permanence du SNES-FSU de Lille, où les militants consacrent quelques heures par semaine – et parfois bien plus – à l'information, la formation, la mobilisation, la défense individuelle et collective des personnels.

Engagés au quotidien, ils vous informent et défendent vos droits : soutenez leur action en vous syndiquant ! ■

Le secrétariat académique